

Retraites : "Il faudra remettre tout le système à plat"

1,092 mots
3 novembre 2010
Le Monde.fr
LEMFR
Français
© 2010 Le Monde. Tous droits réservés.

<http://www.institutmontaigne.org/biographie-francois-rachline-3029.html> La réforme votée au Parlement a-t-elle "sauvé le système par répartition", comme l'affirment l'UMP et le gouvernement ? Rien n'est moins sûr, à en croire les économistes, qu'ils soient libéraux ou keynesiens. "Non", répond ainsi catégoriquement, économiste et directeur général de l'Institut Montaigne. "Il y a un chiffre qui résume tout : les 24-54 ans représentent 40 % de la population et 80 % de l'emploi. C'est sur eux que repose le financement des retraites. Or, leur nombre va diminuer de 10 % d'ici 2025."

IL FAUDRA 2,8 MILLIONS D'EMPLOIS NOUVEAUX D'ICI 2020

<http://www.ofce.sciences-po.fr/pages-chercheurs/home-sterdy.htm> Pour , directeur du département économie de la mondialisation au sein de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), les choses sont également très claires : "90 % de l'équilibre du système des retraites dépend de l'emploi." La réforme postule en effet, pour parvenir à un déficit tolérable du système d'ici 2018, une croissance annuelle de 2,8 % et un taux de chômage ramené à 5 %. "Il y a deux scénarios", estime l'économiste. "Si la croissance est satisfaisante et amène un relatif plein emploi, on pourra embaucher les jeunes et les 1,4 million de seniors que la réforme maintient au travail." Selon ses calculs, il faudrait pour cela créer 2,8 millions d'emplois d'ici 2020.

Second scénario : "Si la croissance stagne entre 1,8 % et 2 % par an, on ne réussit pas à créer des emplois supplémentaires et on reste à 10 %, 12 % de chômage. On aurait alors du mal à faire travailler les jeunes et à maintenir les seniors... Dans ce cas, on a un déficit de l'assurance-chômage, le système n'est pas sauvé, et la seule solution est d'augmenter les cotisations." Un scénario, hélas, probable. "La réforme nous oblige à une croissance vigoureuse", résume l'économiste.

Henri Sterdyniak va plus loin : pour lui, il n'y avait aucune urgence à réformer le système dans un contexte de morosité économique. "La bonne stratégie aurait été de rester sur la réforme Fillon de 2003. Les gens partent de toute façon en retraite de plus en plus tard, le mouvement est lancé. Il n'était pas nécessaire d'accélérer le mouvement car nous n'avons pas les emplois nécessaires. En fait il était surtout urgent d'attendre."

S'il estime au contraire que cette "réforme était indispensable, même si elle ne va pas assez loin", François Rachline partage le même diagnostic : "Au lieu de se focaliser sur l'âge de la retraite, il faut traiter la question essentielle du chômage et se doter enfin d'une politique de l'emploi."

VERS UNE RETRAITE PAR POINTS ?

http://www.ifrap.org/Sandrine-Gorreri_0006_.html, économiste et directrice de la rédaction de l'Ifrap, une fondation d'orientation plutôt libérale, se réjouit du "bol d'air" apporté par la réforme des retraites. "La crise économique a plombé nos comptes sociaux, la réforme était une bonne chose, elle était importante, mais c'est un minimum." Pour elle également, tout tient au paramètre de l'emploi. "Il y a un problème de socle de contributeurs au système, donc d'emploi, depuis trente ans en France."

Sandrine Gorreri souligne par ailleurs la nécessité d'aller plus loin que cette réforme en passant à un système de retraite par points (voir encadré). "Il permettrait de mettre tout le monde au même niveau, d'en finir avec nos trente-six régimes et plus de cent caisses de retraites." Elle ajoute que le système "s'autoéquilibrerait, en évitant le risque d'une nouvelle crise sociale coûteuse", puisque la valeur du point est négociée chaque année entre partenaires sociaux, ce qui évite une hausse autoritaire des bornes d'âge.

Même avis pour François Rachline, très favorable à une retraite par points, et qui va même plus loin : "Il faut remettre tout le système à plat, et supprimer la notion d'âge de la retraite, pour aboutir à une plage, de 55 à 70 ans. Il n'y a pas un âge de la retraite, mais des millions de cas particuliers. Un chercheur veut pouvoir continuer à travailler après 65 ans, un ouvrier, au contraire, peut en avoir assez à 55 ans". L'économiste imagine des systèmes de "retraite partielle", voire de retour au travail volontaire après quelques années de retraite.

LA CAPITALISATION SUSCITE PEU D'ENTHOUSIASME

Le consensus ne règne pas autour de la retraite par points. Henri Sterdyniak est contre, car selon lui, "il

n'y a plus de garantie du niveau des pensions, puisque tout dépend de la valeur du point. C'est une réforme pour les cadres et contre les ouvriers, qui met fin à la norme sociale qui dit "tout le monde a droit à une retraite à un certain âge".

Un argument que François Rachline ramène à la question de la pénibilité, mal posée, selon lui, par les partenaires sociaux. "C'est une notion extrêmement complexe à déterminer, il faut des négociations interminables." Pour lui, une solution est possible : les entreprises pourraient cotiser, en fonction du niveau de pénibilité qu'elles imposent à leurs salariés, à des fonds, lesquels permettraient de financer des départs anticipés en retraite.

Autre solution avancée : mettre en place une part de capitalisation. Sandrine Gorreri, à l'Ifrap, n'y voit que des avantages : "Utilisée en complément du système de solidarité entre générations, elle permettrait d'obtenir des capitaux pour nos entreprises, de financer l'économie, et de responsabiliser les gens sur leur retraite." Pour elle, bien encadrée, la capitalisation ne présente pas plus de risques que l'actuel système. Plus sceptique, François Rachline estime qu'elle nécessiterait "une organisation très forte pour ne pas risquer une affaire comme Enron". Et voit dans sa proposition de "fonds pénibilité", reprise par le Nouveau Centre lors de l'examen de la loi sur les retraites au Sénat, une forme de capitalisation collective à moindre risque.

Un point est partagé par tous : la nécessité d'une réforme bien plus ambitieuse que celle qui vient d'être votée, et d'une remise à plat du système bien avant 2018, date fixée par la réforme. Le gouvernement a inscrit dans la loi une négociation sur la retraite par points dès 2013. Les économistes estiment que les mouvements sociaux ont permis de poser les bases de ce débat, qui a de fortes chances de revenir à la faveur de la présidentielle.

Document LEMFR00020101103e6b30002w